

NOBLES JOURDAIN

10 août 2015

Le patronyme JOURDAIN ou JORDAIN¹, fait partie de ceux des plus usités, y compris dans les pays de l'Ain. Parmi ces familles, généralement roturières, bourgeoises ou paysannes, l'une d'entre elles se distingue de par sa noblesse et sa notabilité. Une branche s'est installée à Saint-Jean-le-Vieux au XVII^e siècle.

Alors que Claude JOURDAIN est capitaine châtelain de Loyettes, sa sœur Pierrette épouse Claude BECCUAT, riche marchand drapier de Saint-Jean-le-Vieux. Héritière universelle de son mari en 1665, elle devient propriétaire de leur maison avec le four, le jardin en vis-à-vis, séparés par l'Oiselon. À sa mort, en décembre 1683, elle transmet par testament ce patrimoine à ses frères. C'est ainsi que la maison BECCUAT arrive à son neveu Joseph JOURDAIN. Un contentieux retraçant les l'origines d'une propriété possédée par Joseph JOURDAIN en 1717² confirme parfaitement ce cheminement. À la fin du XVII^e siècle, ce notable se trouve à la tête d'une belle fortune. Ses descendants conserveront la maison familiale et ses dépendances jusqu'en 1820.



Plaque rappelant l'inhumation de Claude Beccuat dans la chapelle du Purgatoire en 1665.

1 Le son « ou » s'écrivant indifféremment « ou » ou « o ».

2 *Remontrance Joseph Jourdain contre Messire de Beaurepaire, seigneur de Varey, mai 1717*, Archives privées de J.C. Robin.

Certains généalogistes, attribuent aux JOURDAIN des origines poitevine, leurs blasons portant des caractères communs. Ils sont admis à siéger au sein de l'assemblée de la noblesse de l'Élection de Bugey à partir du 15 septembre 1667.

Les armes des Jourdain de Bugey sont « d'argent, à deux fasces ondées d'azur », enregistrées le 20 décembre 1703.

La famille de Joseph JOURDAIN (1663-1725)

Joseph JOURDAIN est né à Loyettes le 25 juillet 1663 où son père Claude (ca1612-1692) a été Capitaine Châtelain.

Il obtient le titre d'écuyer, et la charge de conseiller du roi, garde des sceaux en la chancellerie et présidial de Bourg par lettres patentes de LOUIS XIV du 9 mai 1693³.

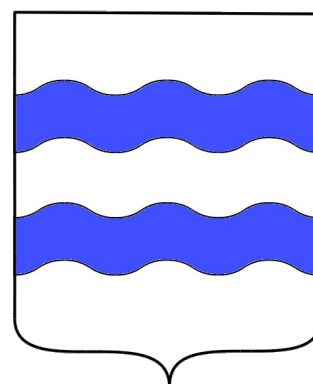
Joseph JOURDAIN est marié à Anne de LA COUR (ca1669-1744), originaire de Pont-de-Vaux, dont il aura :

- Marie Françoise JOURDAIN qui sera mariée le 10 avril 1714, en l'église de Saint-Jean-le-Vieux, à Philibert BOURSIER (décédé avant 1725), avocat à la Cour.
- Marguerite JOURDAIN qui épousera à Belley, le 11 juin 1720, Maître Jean Baptiste MOYNE conseiller au Bailliage de Bugey.
- René Jérôme JOURDAIN, né en 1697, décédé en 1706.
- Jeanne Marie JOURDAIN, née en 1699.
- Charles JOURDAIN, né en 1702, décédé en 1704.
- Anne Thérèse JOURDAIN, née en 1703, future épouse du notaire royal François ORSET d'Hauterive.
- Emmanuelle JOURDAIN, née en 1706, qui épousera le conseiller du Roy Jacques GUIGNARD de Lagnieu le 5 juin 1737.
- Claude Joseph JOURDAIN, né le 7 octobre 1708.

Joseph JOURDAIN est également propriétaire de l'enclos de la Verdatière qui semble être planté de vigne. La muraille sud et l'écurie attenante sont reconstruits à neuf en 1689. Ses nombreuses propriétés foncières sont toutes amodiées, tel son pré des bottières, soit 12 seytives le long du Riez, à l'ouest de l'ancien chemin d'Hauterive à Chenavel.

Il décède le 6 janvier 1725 à St Jean-le-Vieux, à l'âge de 61 ans ; on l'inhume le lendemain en la chapelle du Purgatoire de l'église de Saint-Jean-le-Vieux.

Outre la somme de 3 000 livres, qu'il lègue à chacun de ses trois enfants célibataires, Il transmet son office de garde des sceaux à son fils Claude Joseph, et donne en plus, à ses deux filles non encore éta-



Les armes des Jourdain de Bugey sont « d'argent, à deux fasces ondées d'azur », enregistrées le 20 décembre 1703.

³ *Nobliaire du département de l'Ain, Bugey et Pays de Gex*, Jules Baux, Francisque Martin-Bottier, Bourg-en-Bresse, 1864.

blies⁴, 300 livres pour acheter des habits pour leur établissement, autant qu'ont déjà reçu leurs sœurs aînées.

Anne de La COUR décède à Belley le 22 janvier 1744 à l'âge d'environ 75 ans, probablement chez sa fille Marguerite.

La famille de Claude Joseph JOURDAIN (1708-1778)

Claude Joseph JOURDAIN est né le 7 octobre 1708 à Saint-Jean-le-Vieux.

Lors du décès de son père, il est encore étudiant chez les révérends pères jésuites de Lyon. Écuyer, il est pourvu de la même charge le 7 août 1727, avec dispense d'âge, puisqu'il n'a pas encore 25 ans.

Il épouse le 29 juillet 1742, en l'église de la paroisse St-Pierre St-Saturnin de Lyon, Marguerite Gabrielle REVEL, née vers 1718.

Leurs enfants sont :

- Antoine Balthazar JOURDAIN, né en 1746. Prêtre curé à Longchamp-en-Bresse, au sud de Bourg en 1791, il décède en 1819 à Saint-Jean-le-Vieux. Il est recteur de la chapelle sainte Marguerite en l'église de Saint-Jean-le-Vieux en 1679.
- Jean Marie JOURDAIN de GRAMMONT, né le 2 décembre 1747 à Saint-Jean-le-Vieux. Il demeure à Saint-Germain-en-Laye en 1791. Cheval-léger de la garde ordinaire du roi, qui sert en 1792 dans la compagnie formée sous le nom de cheval-légers, à l'armée des Princes, et de-là dans la cavalerie noble, à l'armée de Monseigneur le prince de Condé, où il est fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis⁵ à la promotion du 7 août 1796. Il est reçu, en 1795, chevalier et commandeur de l'ordre du Phénix, par le prince de Hohenlohe Bartenstein. Louis XVIII le nomme chef d'escadron le 24 août 1814, et lui accorde, par décision du 19 juin 1816, une pension de 600 livres. En 1773, monsieur CHÉRIN⁶ reconnu que la famille des JOURDAIN de Saint-Jean-le-Vieux avait une souche commune avec celle de Jourdain en Poitou⁷. Dès lors les deux frères Jean-Marie et Louis prirent le titre de comte de GRAMMONT et seigneur du PHARGEY.
- Jean Louis JOURDAIN, né en 1749, décédé à l'âge de deux mois à Loyettes.
- Claudine JOURDAIN décédée à l'âge de 7 ans et demi le 20 juin 1760.
- Marie Françoise JOURDAIN, née le 27 février 1754 à Saint-Jean-le-Vieux. Elle épouse Jean Baptiste d'YRIGOYTI originaire du Pays-Basque, et décède à l'âge de 88 ans le 19 octobre 1842 à Saint-Jean-le-Vieux. En 1791 elle habite la maison familiale avec sa mère et sa sœur, son mari résidant à Madrid. Elle a plusieurs enfants, dont Marie Louise Félicie

4 Testament reçu par Me Mathieu le 4 janvier 1725. Archives départementales de l'Ain, 3E 1606.

5 Ordre honorifique créé par Louis XIV en 1693 pour récompenser les officiers valeureux.

6 Généalogiste des ordres du roi et conseiller à la cour des aides en 1789. Pendant la Révolution, il prit le parti des armes et fut nommé général de brigade et commandant de la garde du Directoire en 1797- Source : *Biographie nouvelle des contemporains*, tome VI, Arnault, Librairie historique, Paris, 1822.

7 Nobiliaire universel de France, Tome XIII, de Saint-Allais, 1818.

LÉOCADIE, propriétaire rentière, née à Madrid, qui décède à Saint-Jean-le-Vieux à l'âge de 82 ans, le 3 mars 1886.

- Louis JOURDAIN du PHARGEY, né le 4 juillet 1755 à Saint-Jean-le-Vieux. Officier au régiment de la Guadeloupe. Il est obligé de quitter ce régiment lors de la subversion générale, et revint en France, en 1794. Il s'embarque à Londres pour retourner à la Guadeloupe ; à peine est-il arrivé que les Français y font une descente ; alors Monsieur du PHARGEY se joignit au parti anglais, qui défendait le fort en face de Pointe à Pitre ; mais ce petit fort, malheureusement sans défense, est emporté d'assaut par les patriotes, infiniment supérieurs en nombre. Louis JORDAIN du PHARGEY, blessé au bras, a le bonheur temporaire d'y être pris pour un Anglais. Sa blessure guérie, il est conduit à bord d'un bateau, pour être renvoyé avec les prisonniers Anglais à la Dominique. Malheureusement pour sa personne, il est démasqué, arrêté et fusillé.
- Anne Renée Marie JOURDAIN, née le 8 décembre 1756 à Saint-Jean-le-Vieux, Elle épouse le 5 mai 1796 Jean Simon MOREL(1761-1814) de Cerdon, notaire à Saint-Jean-le-Vieux. En 1791 elle habite la maison familiale des Jourdain avec sa mère et sa sœur, et y décède le 7 mars 1801, âgée de 42 ans.

Au cours de son existence, Claude Joseph JOURDAIN pratique la charité. Il héberge notamment les mendiants dans sa grange où plusieurs décèdent de maladie ou de vieillesse. Sa dévotion est grande, mais ce n'est qu'à la fin de sa vie, en 1776, qu'il fonde un banc d'église pour sa famille et ses proches, moyennant 40 sols annuelles au bénéfice de la fabrique, profitant de l'espace libéré par le transfert du Rosaire vers une autre chapelle. Après sa mort, antérieure à 1777, tous les biens familiaux restent en indivision, et la famille est couverte de dettes.

Afin de satisfaire les créanciers⁸, les héritiers vendent plusieurs propriétés à Loyettes en bordure du Rhône, le 23 janvier 1778, pour un montant total de 3033 livres. Marie Françoise et Louis sont encore mineurs et sont alors autorisés par leur curateur Jean Baptiste MEILLIER, avocat en parlement à Saint-Jean-le-Vieux.

Pendant la Révolution, les consorts sont contraints de vendre leur domaine de Boissey-en-Bresse près de Pont-de-vaux. Le Sieur Léonard Joseph BALLAND CHAMBURCY de Lyon, l'achète le 27 septembre 1791, pour une somme totale de 49 000 livres : 44 000 livres pour les immeubles dépendances et appartenances, et 5 000 livres pour les denrées, bestiaux, *applis*⁹ d'agriculture,



Emplacement de l'ancienne maison des Jourdain au bord de l'Oiselon

8 Procuration de Jean-Marie à sa mère. Archives privées J.C. Robin.

9 Instruments, attelages, courroies, etc.

semences et tout ce qui dépend du domaine. Les fermiers Pelletiers sont maintenus par une clause leur assurant la continuité du fermage.

Marguerite Gabrielle REVEL s'éteint à Saint-Jean-le-Vieux le 7 avril 1793, à l'âge de 75 ans.

Après avoir été déchus de leurs titres de noblesse et de leurs privilèges en 1789, la Nation envisage de mettre sous séquestre les biens des deux frères royalistes émigrés, Louis et Jean Marie. L'indivision des biens est un obstacle rapidement levé par les autorités révolutionnaires qui imposent un partage arbitraire. La répartition entre les frères et sœurs est ordonnée par le Bureau des émigrés, puis réalisée par des experts commis par l'administration municipale du canton d'Ambronay, et enfin validée par procès verbal le 29 avril 1796¹⁰.

En définitive, il semblerait que la confiscation n'ait pas eu d'effet et qu'ils recouvrent la plupart de leurs biens quelques années plus tard. Ainsi, Jean-Marie signe la vente de la maison familiale au centre du village, chez Maître Laporte le 27 décembre 1820, sous forme de rente viagère. L'acquéreur est Charles Augustin BALME de Sainte Julie, également Chevalier de Saint-Louis.

Le dernier de cette branche des JOURDAIN décède le 17 mai 1828, à l'âge de 80 ans.

Sources non encore citées

Remontrance de Fornier Rosset contre les consorts Beccuat concernant les halles de Saint-Jean-le-Vieux-Me Fornier – Janvier 1626 – Archives privées J.C. Robin.

Acquisition d'une parcelle de la halle de Saint-Jean-le-Vieux – Juillet 1719 – Archives privées J.C. Robin.

Quittance pour monsieur Jourdain à l'occasion de l'halle de Saint-Jean-le-Vieux – février 1720 – Archives privées J.C. Robin.

Archives Départementales de l'Ain – Vente à rente viagère à Charles Augustin Balme de Saint Julie pour Monsieur Jourdain Grammond, Maître Laporte, cote 3E1716 n°33.

Nobiliaire universel de France, Volume 13 – M. de Saint-Allais (Nicolas Viton), Ange Jacques Marie Poisson de La Chabeaussière, Jean Baptiste Pierre Jullien de Courcelles, Lespines (abbé de), de Saint-Pons, Ducas, Johann Lanz – Au bureau du Nobiliaire universel de France, Réimprimé à la Librairie Bachelin-Deflorenne, 1818.

Base de données de l'association Cousain.

¹⁰ Archives privées J.C. Robin.



Situation de la résidence Jourdain, au centre du village avant 1820. Cadastre de 1826, section B, 4ème Feuille, N° 888, maison 7 ouvertures avec une porte cochère, sols et cours ; N° 895, four ; N° 879, jardin de 2080 m².